

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE DIX-SEPT DECEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 11 décembre 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Josyane BERTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nicole DROBECQ donne pouvoir à Jean-Luc COUËLLAN,
- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Camille CAURET donne pouvoir à David BURLOT,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDÉ, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Sébastien PUEL

Délibération n°2024-209

Membres en exercice : 69 Présents : 59

Absents : 10

Pouvoirs : 4

**AFFAIRES GENERALES
MAISON DE L'ENFANCE (PLENÉE-JUGON) – CONVENTION FINANCIERE**

En 2010, la Commune de Plénée-Jugon a un projet de construction de locaux pour la garderie municipale, qui feront, également, l'objet d'une mutualisation par le biais d'une mise à disposition à l'ex-communauté de communes Arguenon-Hunaudaye pour l'accueil de loisirs communautaire. Cette dernière a un projet de construction d'une micro-crèche sur le même site. Afin de simplifier les

démarches, de faire des économies d'échelle et de donner une cohérence aux deux projets « petite enfance », édifiés sur le même site (terrain communal), la Communes et l'ex-communauté de communes Arguenon-Hunaudaye ont décidé de créer un groupement de commandes pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de construction de ces locaux.

La maison de l'enfance « 1, 2, 3 soleil », construit en 2014, comprend deux bâtiments :

- Un bâtiment municipal (736 m²), abritant les services suivants :
 - L'accueil des enfants en périscolaire
 - L'accueil des enfants en extrascolaireAdresse : 1 A, rue Alexandrine Lecrublier
- Un bâtiment communautaire, la micro-crèche « Crech'endo » (202 m²)
Adresse : 1 B, rue Alexandrine Lecrublier

Il est proposé une convention financière entre Lamballe Terre & Mer et la commune de Plénée-Jugon afin de refacturer les fluides (eau, électricité et gaz) et l'usage du photocopieur.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE les modalités financières convenues entre Lamballe Terre & Mer et la Commune de Plénée-Jugon,
- REVERSE à la Commune la somme de 23 135,23 €, afin de couvrir le passif,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

17 DEC. 2024



Certifié exécutoire, compte tenu : 23 DEC. 2024

De la transmission en Préfecture le

De la publication le 23 DEC. 2024

Pour le Président
par délégation
de MICHEL
Directrice
Administration Générale